



PREFETE DU CHER

**PROJET D'ARRÊTE PREFECTORAL MODIFIANT
L'ARRÊTE PREFECTORAL N°2006-1-338**

Avis de consultation du public

L'arrêté préfectoral n°2006-1-338 du 23 février 2006, fixe la liste des communes incluses dans une zone de répartition des eaux (ZRE) dans le département du Cher.

Le projet d'arrêté préfectoral modificatif et ses deux annexes corrigent le périmètre validé en 2006 en prenant en compte les limites hydrographiques du bassin versant du Cher et non les limites communales.

Il est procédé à une consultation du public sur le projet d'arrêté modificatif. Les documents sont consultables du 29/04/19 au 20/05/19 sur le site internet de la Préfecture du Cher. Les observations du public peuvent y être déposées.

A l'issue de cette consultation, le projet d'arrêté préfectoral modificatif sera soumis à l'approbation de la préfète du Cher.
